

25 propositions “d’experts” pour que Macron légalise l’immigration illégale !

écrit par François des Groux | 25 janvier 2020



Illustration : Pascal Brice, ancien directeur de l’OFPRA et coauteur du rapport

25 propositions “d’experts” pour que Macron accélère le Grand remplacement

Enfin ! La Gauche Terra Nova a décidé d’en finir avec la problématique de l’invasion-migratoire-qui-n’existe-pas ! Fini l’immigration illégale, les sans-papiers, les clandestins. On arrête tout ! Et promis : avec ce [rapport d’experts](#), on rassurera des Français en proie au *sentiment* d’insécurité culturelle ou physique.

Comme pour toute bouse cinématographique typique du 7e art français, la critique des médias subventionnés est excellente, les commentaires dithyrambiques.

***** “Des propositions-chocs !” ([Le Monde](#))

***** “Des propositions à l’encontre de la politique migratoire adoptée par le gouvernement” ([L’Express](#))

***** “Immigration : 25 propositions chocs pour sortir de l’impasse” ([le Dauphiné Libéré](#))

***** “Immigration : un rapport qui doit faire date” ([L’Alsace](#))

Car il y a urgence en matière de flux migratoires : comme l’électricité ([+2,4%](#)), le coût de la vie ou la délinquance ([+8%](#)), tout augmente et, notamment, les demandes d’asile : [132 000 dossiers déposés soit +7,3 % en 2019](#) . Et encore, ces chiffres ne concernent que l’immigration légale : certains estiment à près d’un demi-million le nombre de migrants clandestins qui ne seront, d’ailleurs, jamais expulsés ([Guillaume Larrivé](#) – LR).



Sans compter les vrais-faux étudiants, les mineurs isolés de moins de 35 ans, les rapprochements familiaux étendus de parentèles plus ou moins certifiées, les scrofuleux-sidaïques-malades-du-cœur à prendre charitablement en charge par l'AME etc.

Allez, à vue de nez, il y aura bien, au minimum, 1,3 millions de nouveaux Français d'importation pendant la présidence Macron. A multiplier par 7 depuis VGE en n'oubliant pas les millions de mini-aliens pondus entretemps.



Alors, comme dirait l'autre, STOP ou ENCORE ?

Et bien, le fameux [rapport d'experts et ses 25 propositions](#) de style terranovien l'exigent clairement : STOP !

Stop aux délais trop longs et aux complications administratives qui rendent impossibles la venue et la vie des *sans-papiers* : pour en finir avec l'immigration

illégale, il faut la légaliser. CQFD.

Et accélérer, faciliter, le Grand remplacement afin d'accueillir toutes les tribus les plus arriérées du monde (musulman, si possible) confrontées à un pic de chaleur et de testostérone.

Mais en utilisant, avec ces crétins de Gaulois réfractaires une meilleure pédagogie et... beaucoup de vaseline.

.



Dans un rapport d'une centaine de pages adressé, mardi 21 janvier, au gouvernement et au président de la République, [...] les auteurs issus de la haute administration, du monde de l'entreprise, syndical, associatif ou universitaire, préconisent une ouverture du droit des étrangers « afin qu'un plus grand nombre de personnes puissent relever dans des délais rapides d'un titre de séjour » ([Le monde](#))

Selon le rapport, il faudrait régulariser davantage les étrangers non-expulsables (comme les parents d'élèves scolarisés sur le territoire ou les salariés) [...] Aujourd'hui d'une durée d'un an, le titre de séjour pourrait être allongé à cinq ans, et les titres permanents remplaceraient les permissions de dix ans, toujours selon les auteurs du rapport. Ils proposent encore la création d'un titre de séjour humanitaire destiné aux personnes vulnérables qui ne relèvent pas de l'asile ([L'Express](#))

... ces hommes et ces femmes qui, même déboutés du droit d'asile, méritent le respect et un discours de vérité plutôt qu'une vie clandestine. C'est ce que soulignent les 25 experts qui rappellent que l'accueil des migrants est une chance... ([L'Alsace](#))

Il n'y a pas d'afflux massif en France [...], il faut donc dépassionner le débat, en finir avec "*l'instrumentalisation des chiffres sur l'immigration*" [...] ces experts préconisent aussi de simplifier le nombre de titres de séjour et d'ajouter des critères notamment pour les migrants économiques. Le préfet regarderait notamment, d'après ce rapport, les besoins d'un bassin d'emploi et les compétences professionnelles du demandeur. De nouveaux critères seraient également ajoutés sur des principes humanitaires pour les femmes victimes de violences conjugales ou familiales par exemple ou pour les mineurs isolés. Les auteurs de ce rapport appellent également à se saisir très vite de la question des réfugiés climatiques, débat qui devra se tenir à l'échelle européenne ([France Inter](#))

.

Florilège

Les Français ne se lèvent pas chaque matin en se demandant si le pays compte trop ou pas assez d'étrangers. Leur nombre est d'ailleurs relativement stable¹. Cependant, la question des migrations travaille le corps social en France, comme partout en Europe et ailleurs dans le monde.

Nous devons désormais construire une gouvernance interministérielle, territorialisée et incluant la dimension citoyenne de ces politiques.

La perspective d'une poursuite des mouvements de migration est inscrite dans l'internationalisation du monde. Les décalages de développement entre les deux rives de la Méditerranée, l'instabilité politique qui frappe des régions plus ou moins proches de l'Europe, les dégâts environnementaux croissants pourront y contribuer.

tion. Lorsque pour un même type de titre coexistent des règles nationales et des règles issues du droit de l'UE, un alignement devrait être opéré sur la norme la plus favorable, dans un esprit de simplification par le haut.

L'attention des pouvoirs publics doit être appelée sur les dangers que courent à Mayotte, dans un climat de xénophobie latente, les quelques centaines de demandeurs d'asile venus de l'Afrique des Grands Lacs.

— Ces politiques ne produiront leurs effets que si elles prennent appui sur les dynamiques sociales nombreuses qui s'expriment sur les territoires de la part des élus, des associations, des bailleurs sociaux et de nombreux citoyens pour favoriser l'accueil et l'intégration. Cela passe

— Les bénéficiaires d'une protection internationale, qui présentent des caractéristiques particulières, doivent bénéficier, comme la loi le prévoit, d'un accompagnement personnalisé pour l'accès à l'emploi et au logement. Les programmes

Les engagements des citoyens devraient être reconnus, respectés, encouragés, accompagnés. Un contrat d'hospitalité républicaine pourrait lier la puissance publique ou les collectivités locales à des associations pour les accompagner dans ces démarches d'accueil et d'intégration, comme

Parallèlement et sans préjudice des missions de l'Agence, des « maisons de l'asile » dans les agglomérations, à l'initiative des collectivités locales, en lien avec le monde associatif et avec l'appui de l'Agence, contribuent à la bonne information des demandeurs d'asile, mais aussi des différents acteurs et des citoyens intéressés, sur les procédures, en s'appuyant sur les plateformes associatives existantes.

2.1. Préserver la protection sociale de base des étrangers en demande d'asile ou en situation irrégulière

convient de préserver l'aide médicale d'État (AME), qui permet aux personnes étrangères en situation irrégulière de bénéficier de la prise en charge à 100% de leurs soins de santé, dans la limite des tarifs de la Sécurité

La croissance du nombre de ses bénéficiaires (150 000 en 2004, 300 000 en 2017) et de son coût (passé de 400 M€ à 900 M€) suscite des remises en cause récurrentes et des propositions de réforme visant notamment à limiter la

6.2. Assurer un hébergement accompagné systématique des demandeurs d'asile

1. Vers un nouveau cadre normatif pour la protection des déplacés environnementaux

Une refonte du dispositif devrait permettre, au-delà des lourdes problématiques de santé, d'établir des critères clairs de droit au séjour pour des situations de détresse ne relevant pas de l'asile, notamment:

— Pathologies somatiques et psychiques lourdes pour lesquelles les prises en charge ne sont pas accessibles dans le pays d'origine,

— Violences et traumatismes subis lors du parcours migratoire;
— Traite des êtres humains;
— Violences répétées, notamment conjugales et familiales sans que les victimes ne puissent trouver la protection attendue des autorités;
— Situations liées à la présence d'enfants.

IV ORGANISER UNE OUVERTURE DYNAMIQUE ET CONCERTÉE À LA MIGRATION DE TRAVAIL

L'immigration plus ou moins qualifiée de jeunes en provenance d'Afrique, du Maghreb et du Moyen-Orient est inscrite dans l'évolution récente de ces pays :

Dans le même temps, l'évolution future de la population active de la France va créer de nouveaux besoins de main d'œuvre.

Selon les projections de l'INSEE²⁰, le ratio actifs/inactifs (actuellement de 1,9) va se situer entre 1,3 et 1,5 en 2070. Le vieillissement de la po-

pulation rend ainsi nécessaire l'augmentation du solde migratoire.

renforcer l'acceptabilité sociale de l'immigration de travail et apaiser les inquiétudes quant

3. Dans ce cadre de confiance territoriale et sociale, alléger les procédures d'accès au travail

assurer la sédentarisation géographique des migrants par l'accès au 1% Logement et aux logements sociaux dans les mêmes conditions que pour les nationaux;

La France est de longue date un pays d'immigration, d'accueil, de protection et d'intégration des étrangers. Femmes et hommes d'action, nous ne sommes pas des adeptes du dénigrement.

C'est ainsi que nous devons pouvoir trouver les voies d'un large consensus social autour des migrations et les sortir des instrumentalisations.

Tout cela tend à occulter ce que notre pays compte d'enthousiasmes à accueillir, d'engagements des élus, des acteurs administratifs comme des entreprises et de la société civile, de succès silencieux de l'intégration.

5. Faire des professionnels de l'asile et des migrations les acteurs de ces politiques

Plus la société est travaillée par la concurrence sociale et les interrogations culturelles, plus la place des étrangers fait débat, plus les tentatives d'instrumentalisation s'amplifient, plus la cohésion sociale est sous tension, plus ce type d'approche alimente la crise sociale et la défiance.

QUESTIONS À

Jean-François Ploquin Directeur général de Forum Réfugiés, coauteur du rapport

« Ce qui m'alarme, c'est le manque de moyens »



La France doit-elle s'alarmer de la hausse du nombre de demandeurs d'asile ?
« On est sur une hausse continue depuis 2008. Il ne faut pas perdre de vue qu'il y a 75 millions de personnes déplacées dans le monde. Nous ne sommes plus sur les flux très élevés d'arrivées en Europe de 2015. Ce qui m'alarme le plus c'est que depuis des années on entend dire de la part de ceux qui préparent la loi de finances que ça baisse ou ça va baisser. Cela veut dire qu'il nous manque des moyens qui ne sont pas dans les budgets. La moitié des gens sont à la rue alors que c'est très grave pour les migrants, la tranquillité publique et la bonne santé du système d'asile français. Si c'est pour éviter un appel d'air, il faut acter que cela ne marche pas. »

Pourquoi préconisez-vous une refonte de la politique d'immigration et d'asile ?
« Il faut prendre à bras le corps cette question d'hébergement et mettre davantage de moyens dans l'intégration. L'investissement dans les personnes qui s'intègrent génère un retour sur investissement bien meilleur que les coûts cachés d'une population qu'on n'aide pas à s'intégrer. Les 36 500 personnes reconnues réfugiées en 2019, c'est l'équivalent de la population d'une préfecture de département. Il faut aussi simplifier une loi devenue illisible. »

Peut-il y avoir un consensus dans la société ?
« C'est un sujet où les clivages sont très forts mais nous faisons ce pari sans être naïfs. Il y a un cœur de doctrine sur lequel tous ceux qui sont pénétrés des valeurs de la République sont d'accord. Sur la question de l'asile, de l'intégration et de l'éloignement aussi, il y a un pacte social qui doit être réaffirmé. »

Recueilli par L.C.

Conclusion

Les migrants d'Afrique ou d'ailleurs sont des citoyens du monde et conformément à l'esprit du Pacte de Marrakech, ils ont le droit de venir chez nous et nous avons le devoir de les accueillir. Car ce sont des voyageurs comme les autres venus apporter leur bras et leur cerveau à une population gauloise vieillissante. Ou alors, ce sont des réfugiés climatiques poussés par un réchauffement insupportable dont

l'Occident est coupable. Ou bien de pauvres malheureux souffrant de pathologies lourdes nécessitant des soins qui n'existent pas dans leur pays d'origine.

Bref, tous les prétextes sont bons pour légitimer, faciliter, accélérer l'invasion migratoire et le Grand remplacement. Et il faut des moyens, beaucoup de moyens, pour leur donner accès, en priorité, à la formation, au logement, aux soins, aux aides sociales et à l'emploi.

Les auteurs de ce rapport sur l'immigration n'ont oublié qu'une seule chose : demander l'avis des Français sur ce qui met en jeu leur avenir, leur culture, leur civilisation. Leur existence même.